|  |  |
| --- | --- |
|  | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 - [marches-apj@senat.fr](mailto:marches-apj@senat.fr) |

**PALAIS DU Luxembourg**

**RÉNOVATION de la salle d’accueil**

**du 15 rue de vaugirard**

**DOSSIER DE CONSULTATION   
DES ENTREPRISES**

**-**

**Marché de travaux**

**CAHIER DES RÉPONSES ATTENDUES (CRA)**

**LOT N° 1**

**Installations de chantier, démolition, curage, gros œuvre, revêtements de sol**

**Le soumissionnaire répondra point par point, de façon précise et pertinente, aux attendus du CRA.**

**Il peut le faire soit directement sur le présent document, soit dans un mémoire technique établi sur la base du CRA, dont il respectera le plan.**

**Il évitera toute réponse générique et prendra soin que son offre prenne en compte les spécificités du projet.**

1. **cohérence et adéquation des moyens techniques et humains mis en œuvre pour la réalisation des travaux**

*(30 % de la note relative à la valeur technique)*

1. Moyens humains

Le candidat devra préciser l’organisation complète de l’équipe qu’il envisage de mettre à disposition, et démontrer la cohérence et l’adéquation de l’organisation technique et des moyens humains qu’il propose pour la réalisation du chantier.

En particulier, le candidat devra :

* préciser l’organisation complète, sous forme d’organigramme, de l’équipe dédiée au chantier avec les effectifs, les rôles et responsabilités de chaque intervenant : chargé d’affaires, bureau d’étude, conducteur(s) de travaux, techniciens, metteurs au point, ouvriers, sous-traitants envisagés. Pour l’équipe d’encadrement (chargé d’affaires et conducteur de travaux), un binôme est à proposer pour pallier les absences ;
* indiquer le profil, la qualification et les expériences similaires des principaux intervenants.

Il fournira les CV de ces personnels.

*(pour chaque personne, renseigner une fiche selon le modèle suivant)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom :** | **Prénom :** |

**Fonction dans l’entreprise :**

**Qualifications, diplômes, certifications, habilitations :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé** | **Année d’obtention** |
|  |  |
|  |  |

**Nombre d’années d’expérience professionnelle :**

Expérience professionnelle depuis 10 ans :

| **Nom de l’employeur** | **Coordonnées** | **Nature du poste** | **Dates début et fin** |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Principales réalisations dans le domaine faisant l’objet du marché (notamment en site occupé, sensible et classé monument historique)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Année** |
|  |  |
|  |  |

Le soumissionnaire confirmera également que son entreprise est en mesure d’assurer la continuité du déroulement du chantier, notamment en juillet, août et pendant la période de Noël, par la présence de ses équipes sur site.

Il indiquera les moyens mis en œuvre pour répondre aux contraintes d’organisation définies par le cahier des clauses administratives particulières et la notice sur l’organisation du chantier (travail en horaires élargis ; règles d’accès, de stockage et d’acheminements des matériaux, *etc*.).

1. Moyens techniques

Le soumissionnaire décrira les moyens techniques qui seront spécifiquement mis en œuvre sur le chantier.

1. **qualité de la méthodologie**

*(50 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire détaillera :

* sa compréhension du projet, de son périmètre de prestations ainsi que du travail important d’accompagnement des autres lots notamment des lots techniques, confié au lot n° 1 ;
* la méthodologie proposée pour les installations de chantier communes à l’ensemble des lots (mise en œuvre des différentes installations : palissades, portails et ouvrants sécurisés, tunnels de protection, WC de chantier, *etc*. ; bonne prise en compte des remaniements, organisation des bennes dans l’espace de stockage, estimation des besoins en rotation des bennes, propreté des abords), et sa bonne prise en compte des contraintes de site pour les approvisionnements et les évacuations (lieu sensible au cœur du Palais du Luxembourg, stockage limité, acheminements des matériaux par l’allée de l’Odéon du Jardin du Luxembourg puis la grille de la Chapelle) ;
* son rôle de coordination pour le fonctionnement du chantier avec les autres lots (gestion du compte prorata, responsabilité du planning de livraison, ouverture/fermeture du chantier, gestion des déchets, nettoyage, *etc*.) ;
* les méthodes de travail et chemins critiques calendaires à identifier dès la phase de préparation de chantier et tout au long de l’exécution des travaux pour respecter les délais et l’enchaînement des tâches entre lots.

Il présentera également la méthodologie détaillée proposée pour ses autres principales prestations et notamment :

* la dépose, la démolition et le curage des espaces pour respecter les délais et en tenant compte de la dépose d’éléments amiantés et de la co-activité prévue avec chacun des autres lots ;
* la dépose de l’escalier existant dans le local A0038 et la création du nouvel escalier ;
* la dépose du sol existant en A0038 pour la mise en place du plancher chauffant par le lot n° 4 (validation des supports) puis la méthodologie de reprise des niveaux entre le ragréage prévu au lot n° 1 et celui prévu au lot n° 4 (chape au-dessus de la surface du plancher chauffant) ;
* la pose des nouveaux revêtements de sol intérieurs, en particulier dans le local A0038 où sera intégré un plancher chauffant/rafraîchissant ;
* les carottages, saignées, réservations et percements, dans des maçonneries datant du XVIIesiècle ;
* les rampes PMR carrossables sous le dôme A0039a ;
* le rehaussement des trottoirs périphériques comprenant la création de rampes PMR ainsi que les rehaussements des regards des descentes d’eaux pluviales et la modification des carneaux de rejet d’air de la Cour d’Honneur.

1. **qualité des produits ou matériaux proposés**

*(15 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire présentera la marque, le modèle et les caractéristiques techniques des produits et matériaux proposés, avec leurs délais d’approvisionnement.

D’une façon générale, il fournira les fiches techniques des produits et matériaux et tout document, documentation, schéma, croquis, etc., qui pourraient être utiles à l’appréciation de l’offre.

Le soumissionnaire devra présenter des produits et matériaux en adéquation avec les prescriptions techniques et prendre en compte l’exigence de qualité des finitions et de noblesse des matériaux dans un site patrimonial tel que le Palais du Luxembourg.

1. **prise en compte des impératifs liés au développement durable**

*(5 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire décrira la manière dont il prendra en compte les impératifs liés au développement durable dans l’exécution de ses prestations.

Les réponses génériques ou n’ayant qu’un lien trop indirect avec les travaux faisant l’objet du présent marché ne seront pas prises en compte.